

AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille et Vilaine ouvre, pour les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux d'Ille et Vilaine, au titre de l'année 2024,

L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

Catégorie C - Femme / Homme

Conditions d'inscription Dates des épreuves	Période d'inscription
Conformément à l'article 12-1 du décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale, les conditions d'accès à cet examen professionnel sont les suivantes : Examen professionnel ouvert aux adjoints techniques territoriaux ayant atteint le 4ºme échelon ET comptant au moins 3 ans de services effectifs dans le grade d'adjoint technique ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération (C1), ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C. En application de l'article 16 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, modifié, « les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement ou sur la liste d'aptitude au cadre d'emplois d'accueil fixée par le statut particulier ». Ainsi, les candidats doivent, pour cette session 2024, remplir les conditions d'inscription susvisées au 31 décembre 2025. Les candidats doivent également justifier qu'ils sont en activité le jour de la clôture des inscriptions, fixée le 6 juillet 2023.	L'inscription à cet examen professionnel se déroulera en 2 étapes: 1- Ouverture de la pré-inscription en ligne du 23 mai 2023 au 28 juin 2023, 23 h 59 dernier délai (heure métropolitaine). Une préinscription en ligne à l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe, session 2024, sera ouverte: - sur le site internet du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine: www.cdg35.fr - ou par l'intermédiaire du portail national www.concours-territorial.fr La préinscription en ligne générera automatiquement un formulaire d'inscription ainsi que l'espace sécurisé propre à chaque candidat. 2- Validation en ligne de l'inscription du 23 mai 2023 au 6 juillet 2023, 23 h 59 dernier délai (heure métropolitaine). Attention: la préinscription effectuée par le candidat sur le site Internet ne sera considérée comme inscription définitive que lorsque le candidat aura validé son inscription en ligne, à partir de son espace sécurisé. En l'absence de cette validation en ligne de son inscription dans les délais (soit au plus tard le 6 juillet 2023, 23 h 59 dernier délai), la préinscription en ligne du candidat sera annulée. Le candidat pourra, dans le même temps, déposer de manière dématérialisée les pièces justificatives requises.

• Liste des spécialités et des options ouvertes :

Liste des specialites et des op	tions dayentes.
 Spécialité "Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers" 	Options: Plâtrier / Peintre, poseur de revêtements muraux / Vitrier, miroitier / Poseur de revêtements de sols, carreleur / Installation, entretien et maintenance des installations sanitaires et thermiques (plombier; plombier-canalisateur) / Installation, entretien et maintenance "froid et climatisation" / Menuisier / Ébéniste / Charpentier / Menuisier en aluminium et produits de synthèse / Maçon, ouvrier du béton / Couvreur-zingueur / Monteur en structures métalliques / Ouvrier de l'étanchéité et isolation / Ouvrier en VRD / Paveur / Agent d'exploitation de la voirie publique / Ouvrier d'entretien des équipements sportifs / Maintenance des bâtiments (agent polyvalent) / Dessinateur / Mécanicien tourneur-fraiseur / Métallier, soudeur / Serrurier, ferronnier
2. Spécialité "Espaces naturels, espaces verts"	Options : Productions de plantes : pépinières et plantes à massif ; floriculture / Bûcheron, élagueur / Soins apportés aux animaux / Employé polyvalent des espaces verts et naturels
3. Spécialité "Mécanique, électromécanique"	Options : Mécanicien hydraulique / Électrotechnicien, électromécanicien / Électronicien (maintenance de matériel électronique) / Installation et maintenance des équipements électriques
4. Spécialité "Restauration"	Options: Cuisinier / Pâtissier / Boucher, charcutier / Opérateur transformateur de viandes / Restauration collective: liaison chaude; liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire)
5. Spécialité "Environnement, hygiène"	Options: Propreté urbaine, collecte des déchets / Qualité de l'eau / Maintenances des installations médico-techniques / Entretien des piscines / Entretien des patinoires / Hygiène et entretien des locaux et espaces publics / Maintenance des équipements agroalimentaires / Maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration / Opérations mortuaires (fossoyeur, porteur) / Agent d'assainissement / Opérateur d'entretien des articles textiles
6. Spécialité "Communication, spectacle"	Options: Assistant maquettiste / Conducteur de machines d'impression / Monteur de film offset / Compositeur-typographe / Opérateur PAO / Relieur-brocheur / Agent polyvalent du spectacle / Assistant son / Éclairagiste / Projectionniste / Photographe
7. Spécialité "Logistique et sécurité"	Options : Magasinier / Monteur, levageur, cariste / Maintenance bureautique / Surveillance, télésurveillance, gardiennage
8. Spécialité "Artisanat d'art"	Options : Relieur, doreur / Tapissier d'ameublement, garnisseur / Couturier, tailleur / Tailleur de pierre / Cordonnier, sellier
9. Spécialité "Conduite de véhicules"	Options : Conduite de véhicules poids lourds / Conduite de véhicules de transports en commun / Conduite d'engins de travaux publics / Conduite de véhicules légers (catégories tourisme et utilitaires légers) / Mécanicien des véhicules à moteur Diesel / Mécanicien des véhicules à moteur à essence / Mécanicien des véhicules à moteur GPL ou à moteur hybride / Réparateur en carrosserie (carrossier, peintre)